

Conférence de presse

« **Situation économique et perspectives conjoncturelles pour 2013** »

Lundi 3 décembre 2012

Seul le texte prononcé fait foi.

Le centralisme de l'UE est un danger pour la compétitivité de notre continent

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

L'Europe peine à surmonter ses problèmes économiques et structurels. On ne compte plus les sommets de crise et la lumière au bout du tunnel, si souvent annoncée, n'a guère brillé davantage en 2012. Les dettes publiques et privées des pays de la zone euro ont atteint des niveaux record. Les programmes conjoncturels massifs et les plans de sauvetage des banques décidés à la fin de 2008 en réponse à la crise financière ont certes contribué à la progression vertigineuse de l'endettement public. Mais pour de nombreux pays européens, les déséquilibres structurels, provoqués par des décennies de manque de rigueur de la politique financière, sociale, économique et du travail, sont la véritable origine du problème. D'où leur manque de compétitivité économique et une accumulation systématique et intenable de l'endettement de l'État et des systèmes de sécurité sociale.

Ces dernières décennies, la plupart des économies occidentales – États et privés – se sont endettées dans les grandes largeurs. Les États-Unis n'ont pas non plus échappé à cette évolution. L'Europe, sous cet aspect, présente même un tableau encore plus désastreux. Son endettement n'a pas en soi des effets négatifs sur la croissance économique, mais il n'est pas censé dépasser un seuil critique, un seuil qui, rappelons-le, est fixé à 60 % du produit intérieur brut par le traité de Maastricht. Obstacle supplémentaire sur la voie d'une politique financière durable : le fait que depuis 2001, suite à l'introduction de l'euro, les pays périphériques de la zone euro ont pu se financer à des taux « artificiellement » bas. Certains gouvernements et de nombreux acteurs du marché se sont laissé griser par cette aubaine, qui a fortement incité les pays concernés à s'endetter au-delà du raisonnable. Dans le même temps, cependant, la pression aux réformes structurelles a diminué. Après l'éclatement de la crise financière, toutefois, les responsables ont rapidement repris contact avec la dure réalité économique et les taux des emprunts de refinancement des différents pays de l'UE ont à nouveau reflété la variable durabilité de leurs politiques économique et financière ainsi que leur inégale compétitivité.

Notre pays a le plus grand intérêt à la résolution de la crise actuelle de l'endettement et au redressement de la compétitivité de la zone euro. Les problèmes sont toutefois loin d'être réglés. Même si l'on peut avoir, non sans raison, des avis divergents sur le choix de certains remèdes, il serait absolument déplacé pour la Suisse, État non membre, de se réjouir des épreuves que traverse l'UE.

Dans le même temps, je me dois de mettre en garde contre la tentation de céder à un sentiment de sécurité trompeur en pensant que les salves de « bazookas monétaires » des banques centrales vont résoudre tous les problèmes. Ce sentiment pourrait avoir le très grave inconvénient de détourner les pays surendettés de la nécessité de mener résolument à leur terme les programmes de réforme struc-

turelle qu'ils ont eu le courage de mettre en route, sous prétexte d'éviter le fameux « piège de l'austérité » qui, au bout du compte, risquerait de mettre en péril la conjoncture mondiale. À cet égard, le Fonds monétaire international (FMI), véritable coach des pays touchés par la crise de l'endettement, a lancé dernièrement des signaux contradictoires : il a accueilli très positivement le nouveau programme de prêts de la Banque centrale européenne aux États membres. Parallèlement, il a jugé souhaitable, néanmoins, que l'on ralentisse les réformes et le processus de consolidation en cours dans certains pays. Ainsi la même organisation qui, il y a peu de temps encore, demandait à des pays comme la Corée du Sud ou la Thaïlande de faire de sérieux programmes d'économies pour obtenir des fonds du FMI prône à présent le relâchement. Dans une perspective de politique conjoncturelle à court terme, cette position peut se comprendre : les programmes d'économies et les changements structurels sont des processus douloureux qui rendent les gouvernements impopulaires. En mettant à disposition des masses de liquidités très bon marché, les banques centrales gagnent du temps et obtiennent même une légère relance économique. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer le risque, considérable, de repousser indéfiniment de la sorte le règlement des problèmes fondamentaux et de ne jamais voir le bout du tunnel. En témoignent les hésitations de l'UE à matérialiser le renforcement des normes sur les ratios de fonds propre ou de liquidités à l'intention de ses banques.

En tant que pays non membre de l'UE, la Suisse ne peut pas compter sur l'aide de Bruxelles ou de Francfort pour remédier à d'éventuelles déficiences de son marché du travail ou à l'accumulation sur plusieurs années de lourds déficits budgétaires. Nous devons régler nos problèmes nous-mêmes. C'est d'ailleurs mieux ainsi. La politique économique que pratique notre pays repose sur les principes fondamentaux de la responsabilité individuelle et de la subsidiarité. Dans un système fédéral comme le nôtre, ces principes sont pour ainsi dire inscrits dans nos gènes. Mais dans le débat sur le développement futur des institutions de l'UE, on constate que les angles d'attaque fixés pour surmonter la crise sont aujourd'hui tout différents. Sous le diktat de l'urgence et pour assurer une discipline à l'échelle de l'UE, de plus en plus de compétences et de prérogatives des capitales des États membres sont abandonnées aux moulins centralisateurs de l'administration bruxelloise. Quiconque compare la situation d'avant la crise à celle d'aujourd'hui est aussitôt frappé par les gigantesques transferts de pouvoirs institutionnels qui ont eu lieu ces trois dernières années au sein de l'UE et de la zone euro. Songeons au fonds européen de stabilité financière (FESF), à l'union budgétaire, au programme de rachat illimité par la BCE des dettes des États de la zone euro, à l'union bancaire, à la politique économique commune, ...bientôt peut-être à l'émission commune d'euro-obligations. Qui aurait imaginé des étapes centralisatrices d'une pareille ampleur il y a quatre ans encore ? Voilà pourquoi on est en droit de douter que la volonté de mettre en œuvre les réformes engagées à titre subsidiaire et sous leur propre responsabilité par les États membres soit effectivement soutenue sur le plan institutionnel et puisse se traduire dans les réalités quotidiennes de ces pays. La centralisation massive associée à cette évolution risque non seulement de faire obstacle aux réformes et de nuire à la compétitivité de l'ensemble du continent européen. Elle expose aussi la Suisse au danger de voir la politique économique indépendante et performante qu'elle a suivie jusqu'ici se heurter de plus en plus souvent au monolithe politique de l'UE. On ignore si les différents États membres adhéreront sur la durée à cette évolution prévisible. Mais la réponse à cette question ne restera pas sans conséquence sur l'aménagement de nos futures relations bilatérales avec l'UE.